



## Salariés et employeurs, quelques règles de base :

- 1 Utiliser **un coin vestiaire** pour la blouse, les chaussures, le sac à main...
- 2 Disposer d'un accès libre aux **WC** et à un **lavabo**.
- 3 Se couvrir la bouche et le nez quand on tousse ou quand on éternue.
- 4 Se moucher ou cracher dans un mouchoir jetable et le jeter ensuite dans une poubelle.
- 5 **Employeurs**, en autotraitement, vous devez vous charger de l'élimination de vos déchets médicaux (seringues, aiguilles...). Parlez-en à votre pharmacien ou à votre médecin. Si un soignant vous délivre des soins, assurez-vous qu'il gère correctement l'élimination de ses déchets.



### En cas de blessure (piqûre, coupure, morsure...):

- lavez soigneusement à l'eau et au savon, puis rincez ;
- désinfectez avec du Dakin ou de l'eau de Javel (2,6 %) diluée au 1/5<sup>e</sup> ou à défaut avec un autre désinfectant ;
- en cas de piqûre ou coupure avec une aiguille ou lame usagée ou en cas de morsure, contactez rapidement (au mieux dans l'heure) un médecin ou le service d'urgence le plus proche.

### Salariés

Dans tous les cas, informez votre employeur, il lui appartient de faire la déclaration d'accident du travail.



#### Pour en savoir plus :

[www.prevention-domicile.fr](http://www.prevention-domicile.fr)

[www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne](http://www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne)

[www.ressources-pro-sap.entreprises.gouv.fr](http://www.ressources-pro-sap.entreprises.gouv.fr)

[www.risquesprofessionnels.ameli.fr](http://www.risquesprofessionnels.ameli.fr)

[www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)

## SERVICES À LA PERSONNE Employeurs et salariés, construisez ensemble vos solutions



### Prévenir les risques d'infection

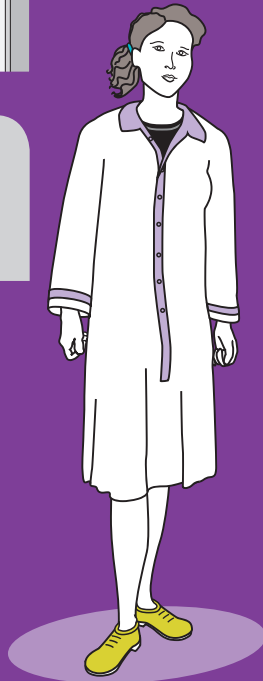
ED 4194 (2010) • réimpression juin 2018 • 15000 ex • ISBN 978-2-7389-2048-5 • Conception : PLAN CRÉATIF CORPORATE © Gettyimages, Cédric Marigny

# Porter une tenue en rapport avec votre travail

## En dehors du travail



## Au travail



- ➔ Chaussures fermées
- ➔ Cheveux noués
- ➔ Blouse
- ➔ Pas de bijou

# Adopter les bons gestes au quotidien

## À votre arrivée et au moment du départ, lavez-vous les mains



Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour avec du savon pendant 30 secondes ou utilisez un produit hydroalcoolique.

## Et à chaque fois que :



Vous allez aux toilettes



Vous enlevez vos gants de travail



Vous touchez un animal

## Utiliser les bons gants



• **Les gants de ménage :** Indispensables pour manipuler les produits chimiques, la litière du chat ou du canari, les déchets (vomis, couches, draps souillés..)



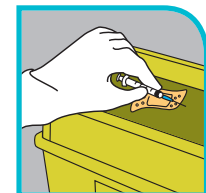
• **Les gants de toilette :** Les mieux adaptés pour aider une personne âgée à faire sa toilette.



**AU CONTACT D'UN ENVIRONNEMENT SOUILLÉ, D'ANIMAUX OU DE PERSONNES MALADES, VOUS POUVEZ LIMITER LES RISQUES D'INFECTION.**



**NE PAS TOUCHER** aux déchets médicaux (seringues, aiguilles, pansements...).



**ALERER L'EMPLOYEUR ET/OU LE SOIGNANT** sur leur obligation d'éliminer ces déchets.